Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2022

Le transport fluvial à la portée de tous ?

La péniche Tourmente fera escale à Avignon, Quai de la Ligne, du 28 février au 1er mars inclus, de 9h à 19h30. Objectif ? Permettre aux particuliers et aux professionnels d'utiliser les liaisons agroalimentaires de transport fluvial.

« Nous transférons le trafic activement de la route au fleuve, sans limiter le flux de marchandises spécifique aux clients », précise l'association VLC (Vivre le canal) qui œuvre depuis 2012 pour relancer le fret fluvial sur le canal du midi. Un système de transport qui permet également d'augmenter la performance du trajet de transport. Pendant deux mois, la Tourmente charge et transporte les produits agroalimentaires sur la liaison Lyon-Bordeaux, avec une grue nouvellement installée.

Grâce à sa boutique 'Le comptoir du canal', VLC réalise des ventes à chaque escale de la péniche dont celle d'Avignon. Pour acheter les produits, nouveauté en 2022, les clients ont la possibilité de se rendre sur la boutique en ligne pour retirer leurs produits sur place au moment des escales. VLC contacte des épiceries et des commerçants pour vendre les produits de ses producteurs partenaires.

Décarbonner le transport

A l'aune des engagements climatiques de la France et de l'Europe qui visent la neutralité carbone en 2050, VLC inscrit son action dans le développement durable. Un bateau sur le canal du midi consomme moins d'énergie qu'un camion et transporte jusqu'à 140 tonnes. Le recours au fret fluvial à la place de la

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2022

route permet ainsi de réduire sensiblement les émissions de CO2 mais aussi le bruit.

Par ailleurs, le fret fluvial permet d'entretenir le canal du midi, un lieu de promenade, mais aussi un lieu de vie pour les habitants des péniches à l'économie. Autre atout phare : à travers la relance du fret fluvial, des emplois et « des nouvelles entreprises seront créées », souligne VLC.

Pour ce faire, les acteurs qui collaborent avec VLC sont multiples : l'affréteur qui gère le bateau et transporte les produits, les producteurs locaux, les coopératives, les organisations professionnelles qui récoltent leurs produits ou les distributeurs qui les vendent. Egalement parties prenantes : les collectivités engagées via leur aménagement du territoire, leur plan alimentaire territorial et leur politique alimentaire.

La viniculture a également tout à gagner avec le transport fluvial. Crédit photo: VLC

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2022

Les avantages du fluvial

La capacité pour commencer. Les volumes et charges transportés par voie d'eau sont très supérieurs à ceux qui peuvent l'être par les autres modes de transport de fret. La fiabilité en second lieu. Grâce à son réseau et à son maillage, le réseau offre une disponibilité maximale sans embouteillage. Les livraisons par voie fluviale respectent les délais, même au cœur des agglomérations.

La simplicité d'utilisation complète la liste. La voie d'eau évite les pertes de temps en formalités administratives pour du transport exceptionnel ou la préparation d'itinéraires. Le transport fluvial permet également de stocker en même temps de grandes quantités de marchandises via sa fonction de 'stock flottant'. Enfin, les accidents sont particulièrement rares sur la voie d'eau et le vol ou la dégradation des marchandises sont réduits au minimum.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !